



**SNC • LAVALIN**

# Rapport de gestion

Comparaison du premier trimestre de 2020 au  
premier trimestre de 2019

6 mai 2020

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## Rapport de gestion – Table des matières

1	Notre entreprise	7
2	Comment nous analysons et présentons nos résultats	8
3	Sommaire – Premier trimestre de 2020	10
4	Analyse de la performance financière	13
5	Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)	20
6	Informations sectorielles	23
7	Liquidités et ressources financières	31
8	Transactions entre parties liées	39
9	Méthodes comptables et modifications	39
10	Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS	39
11	Risques et incertitudes	43
12	Contrôles et procédures	46
13	Informations trimestrielles	47

# Rapport de gestion

## Le 6 mai 2020

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2020 de la Société et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ce document, avec le rapport de gestion annuel daté du 27 février 2020 (le « rapport de gestion annuel de 2019 ») et avec les états financiers consolidés annuels audités pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs.** Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales. À moins d'indication contraire, les mentions de « sections » dans les présentes renvoient aux sections de ce rapport de gestion.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur son site Internet au [www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com) et sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de SNC-Lavalin ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens** et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »)**. **Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. L'abréviation sans objet (« s.o. ») indique que le pourcentage de la variation entre les chiffres de l'exercice considéré et de l'exercice précédent n'est pas significatif ou que le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %.**

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats, tels qu'indiqués au tableau ci-dessous, constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures conformes aux normes IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des normes IFRS.

MESURE FINANCIÈRE NON CONFORME AUX NORMES IFRS OU AUTRE MESURE CONFORME AUX NORMES IFRS

### Rendement

- Résultat dilué par action ajusté provenant de **Services Professionnels et Gestion de Projets** (« **SP&GP** », auparavant désigné sous le terme I&C ou Ingénierie et construction) (« **Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP** »)
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (« **RAIIA ajusté** »)
- Résultat net ajusté provenant de SP&GP
- Résultat dilué par action provenant de SP&GP et résultat dilué par action provenant de Capital
- Résultat avant intérêts et impôts (« **RAII** »)
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« **RAIIA** »)
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« **RCPMA** »)
- RAII sectoriel
- RAIIA sectoriel

### Liquidité

- Ratio du fonds de roulement
- Dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)
- Fonds de roulement

Une définition de toutes les mesures non conformes aux normes IFRS et des autres mesures conformes aux normes IFRS est fournie à la section 10 afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. En outre, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non conformes aux normes IFRS et de la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS; se reporter à la section 10 pour obtenir les renvois aux sections du présent rapport de gestion où ces rapprochements sont présentés.

## Chiffres comparatifs

La nouvelle orientation stratégique de la Société adoptée pour le deuxième trimestre de 2019 a entraîné une modification de sa structure en la divisant en deux branches d'activité distinctes, soit SNCL Services d'ingénierie et SNCL Projets. D'un point de vue relatif à l'information sectorielle, ce changement a donné lieu à une séparation du secteur Infrastructures en deux secteurs, soit Services d'infrastructures et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que les autres secteurs sont demeurés inchangés. Ainsi, les secteurs à présenter de la Société sont désormais ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures et Capital, qui font partie de SNCL Services d'ingénierie, et Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, qui font partie de SNCL Projets.

Ces modifications ont été apportées en conformité avec l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et elles ont donné lieu au retraitement des chiffres antérieurs.

## Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « perspective », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) Les répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur les activités et ses secteurs opérationnels à présenter. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 6 mai 2020. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2019 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») qui ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) répercussions de la pandémie de COVID-19; b) résultats de la nouvelle orientation stratégique de 2019, conjuguée à la réorganisation des activités; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) octroi des contrats et calendrier; e) obligations de prestation restant à remplir; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements de Capital; j) dépendance envers des tiers; k) coentreprises et partenariats; l) systèmes et données informatiques; m) concurrence; n) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services déficients; o) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels fournis; p) protection d'assurance; q) santé et sécurité; r) compétence du personnel; s) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; t) conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres et crises sanitaires mondiales; u) propriété intellectuelle; v) cession ou vente d'actifs importants; x) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; w) liquidités et situation financière; y) endettement; z) garantie aux termes du prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) issue des réclamations et litiges en cours et futurs; hh) enquêtes en cours et potentielles; ii) règlements; jj) nouvelle réglementation et inconduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; kk) réputation de la Société; ll) limites

inhérentes au cadre de contrôle de la Société; mm) lois et règlements en matière d'environnement; nn) Brexit; oo) conjoncture économique mondiale; et pp) fluctuations dans les prix des marchandises.

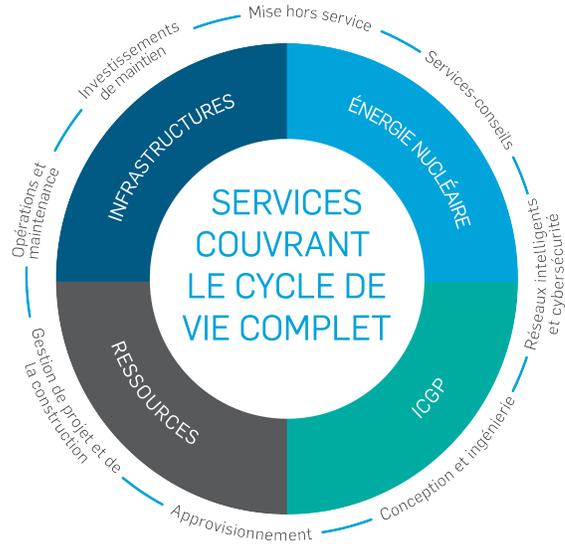
La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel de 2019 de la Société, qui ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site Internet de la Société, [www.snclavalin.com](http://www.snclavalin.com), sous la rubrique « Investisseurs ».

**Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 6 mai 2020, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.**

# 1 Notre entreprise

Fondée en 1911, **SNC-Lavalin** est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde.

**SNC-Lavalin** rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et livrer des projets et des concepts de classe mondiale, tout en offrant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, la cybersécurité et les réseaux intelligents, la conception et l'ingénierie, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien (« O&M »), la mise hors service et les investissements de maintien.



**SNC-Lavalin** observe des normes exceptionnelles en matière de santé et de sécurité, d'éthique et de conformité, et de protection de l'environnement. La Société s'engage à réaliser des projets de grande qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.

La Société présente ses résultats séparément pour ses deux branches d'activité, soit SNCL Services d'ingénierie et SNCL Projets. Dans certaines parties du présent rapport de gestion, les activités de services professionnels et gestion de projets sont désignées collectivement comme « SP&GP », afin d'être distinguées des activités de Capital.

2

## Comment nous analysons et présentons nos résultats

La Société exerce ses activités par l'entremise de deux branches d'activité, SNCL Services d'ingénierie et SNCL Projets, lesquelles comprennent six secteurs opérationnels à présenter, décrits ci-après.

Nous ventilons et présentons les résultats de notre branche d'activité SNCL Services d'ingénierie selon quatre secteurs opérationnels, soit i) ICGP, ii) Énergie nucléaire, iii) Services d'infrastructures et iv) Capital, tandis que nous ventilons et présentons les résultats de notre branche d'activité SNCL Projets selon deux secteurs opérationnels, soit v) Ressources et vi) Projets d'infrastructures d'IAC.

Nous présentons également certains résultats et certaines informations financières séparément pour i) les activités de services professionnels et gestion de projets (« SP&GP ») dans nos branches d'activité, ce qui comprend cinq des six secteurs, soit ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, et ii) le secteur Capital.

### SP&GP

Les informations présentées pour SP&GP comprennent les contrats qui génèrent des produits liés principalement aux activités dans les domaines des services-conseils, des réseaux intelligents et de la cybersécurité, de la conception et de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de projet et gestion de la construction, de l'exploitation et de l'entretien (« O&M »), de la mise hors service et des investissements de maintien. SP&GP comprend également les produits tirés des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, pour lesquels la Société a cessé de soumissionner en juillet 2019, à l'exception de certains services d'IAC récurrents qui représentent des solutions normalisées à faible risque.

Les contrats visant la prestation de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction sont souvent désignés comme des contrats d'« IAGC ». Les contrats qui incluent la prestation de services d'ingénierie, la fourniture des matériaux et la fourniture ou la fabrication de l'équipement, de même que les activités de construction, sont souvent désignés comme des contrats d'« IAC ».

Nos contrats sont négociés en utilisant diverses options de conclusion de marché. Les produits des activités de SP&GP proviennent toutefois de trois principaux types de contrats : les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats d'IAC à prix forfaitaire et les contrats d'IAC normalisés. Les contrats de SP&GP sont répartis dans les secteurs et les domaines d'affaires (excluant Capital) suivants :

Répartition de SP&GP					
	SNCL Services d'ingénierie <sup>(1)</sup>			SNCL Projets	
	ICGP	Énergie nucléaire	Services d'infrastructures	Infrastructures d'IAC	Ressources
Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie	✓	✓	✓	s.o.	✓
Contrats d'IAC à prix forfaitaire	s.o.	s.o. <sup>(2)</sup>	s.o.	✓	✓
Contrats d'IAC normalisés	s.o.	s.o.	✓	s.o.	s.o.

<sup>(1)</sup> La branche d'activité SNCL Services d'ingénierie comprend également les activités de Capital, ce secteur étant exclu de SP&GP.

<sup>(2)</sup> Énergie nucléaire comprend certains contrats d'IAC à prix forfaitaire du passé.

## CAPITAL

Le secteur Capital est la branche de SNC-Lavalin dédiée aux investissements, au financement et à la gestion d'actifs, responsable du développement de projets, du montage de financements, de l'investissement des capitaux, de l'élaboration de modélisations financières complexes et de la gestion de ses investissements en infrastructures en vue d'obtenir des rendements optimaux. Ses activités sont principalement axées sur les infrastructures, telles que les ponts, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, les centrales électriques, l'infrastructure énergétique, les installations de traitement de l'eau et l'infrastructure sociale (comme les hôpitaux). Le secteur Capital comprend la participation de 20 % de SNC-Lavalin dans la Société en commandite SNCL IP et la gestion de celle-ci. Par ailleurs, comme il est mentionné précédemment, même si Capital est un secteur faisant partie de la branche d'activité SNCL Services d'ingénierie de la Société, il est exclu de SP&GP.

Le modèle d'affaires de Capital comprend la création de nouveaux projets dans les secteurs SP&GP de la Société, ainsi que les secteurs géographiques de la Société. Par ailleurs, de nombreux pays s'adressent au secteur privé pour qu'il assume la propriété, le financement, l'exploitation et l'entretien des actifs, habituellement pour une période déterminée.

De telles ententes permettent le transfert au secteur privé d'une grande partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien ainsi qu'au financement de tels actifs. En retour, le client i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, généralement sous forme de paiements de disponibilité, dès la mise en exploitation de l'infrastructure, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général); ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée; ou iii) combine ces deux aspects.

Tous les investissements sont structurés pour générer un rendement du capital investi adapté au profil de risque de chaque projet. Les produits des investissements de Capital proviennent principalement des dividendes ou distributions reçus par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement, ou de la totalité ou d'une portion des produits ou du résultat net de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les normes IFRS.

# 3 Sommaire – Premier trimestre de 2020

## 3.1 SOMMAIRE – INDICATEURS FINANCIERS CLÉS

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
<b>État du résultat net</b>		
Produits	2 229,5 \$	2 363,2 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	(66,0)	(17,3)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP <sup>(1)</sup>	(3,9)	(14,9)
Résultat dilué par action (en \$)	(0,38)	(0,10)
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) <sup>(1)</sup>	(0,02)	(0,08)
RAII <sup>(1)</sup>	(43,3)	13,9
RAIIA <sup>(1)</sup>	50,4	121,2
RAIIA ajusté provenant de SP&GP (en % des produits) <sup>(1)</sup>	3,9 %	3,5 %
<b>Situation financière et flux de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (aux 31 mars)	2 102,3 \$	614,9 \$
Dette nette avec recours (aux 31 mars) <sup>(1)</sup>	(75,5)	(2 002,1)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	23,4	(248,9)
<b>Autre indicateur</b>		
Carnet de commandes (aux 31 mars)	15 022,6 \$	15 840,7 \$

<sup>(1)</sup> Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 10 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

Les faits saillants financiers de la Société tiennent compte des éléments importants suivants :

- Un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie totalisant 2,1 milliards \$ au 31 mars 2020 et une capacité de crédit inutilisée de 1,4 milliard \$ en vertu de la deuxième convention de crédit modifiée et retraitée de la Société datée du 30 avril 2018 (la « convention de crédit »);
- Un carnet de commandes de 15,0 milliards \$ au 31 mars 2020, alors que la Société poursuit à écouler ses projets clés en main à prix forfaitaire;
- Une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'élevant à 66,0 millions \$ (0,38 \$ par action après dilution) au premier trimestre de 2020 comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin de 17,3 millions \$ (0,10 \$ par action après dilution) au trimestre correspondant de 2019. L'augmentation de la perte nette était principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, comptabilisée au premier trimestre de 2020, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR (voir la définition ci-dessous) ainsi qu'à une hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs, partiellement contrebalancées par un niveau moindre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et par une diminution des charges financières nettes.

## 3.2 SOMMAIRE – AUTRES ÉLÉMENTS

### PANDÉMIE DE COVID-19

Le 27 mars 2020, la Société a annoncé les mesures qu'elle a prises pour faire face aux perturbations économiques de la pandémie de COVID-19 tout en continuant d'effectuer une surveillance active et d'ajuster ses plans pour ses différents secteurs d'activité et clients face à la situation en constante évolution. Étant donné les conséquences de la situation sans précédent et en rapide évolution de la pandémie de COVID-19 sur les opérations mondiales de la Société, cette dernière a également retiré les perspectives financières pour 2020 qu'elle avait fournies précédemment. En réponse aux perturbations et aux répercussions économiques qui émergent rapidement de la pandémie de COVID-19, la plupart des membres du personnel de SNCL Services d'ingénierie ont été en mesure de continuer à servir les clients à partir d'emplacements à l'extérieur des bureaux et d'assurer la transition des projets entre les différentes régions, au besoin. La Société a aussi annoncé que la direction prenait des mesures axées sur la réduction des coûts et la gestion des flux de trésorerie dans l'ensemble de la Société afin de gérer un éventail de revenus et d'activités des clients, incluant la réduction significative de dépenses discrétionnaires qui ne servent pas directement à soutenir la prestation de services aux clients et un gel des dépenses en immobilisations. Lorsque les employés sont dans l'impossibilité d'effectuer un travail productif pour les clients, que ce soit en raison de fermetures temporaires ou de la nature du service, des mesures correctives sont prises, notamment la réduction des heures et la mise à pied temporaire du personnel. Tous les dirigeants de SNC-Lavalin ont réduit leur salaire de 20 % et les membres du conseil d'administration de la Société ont réduit de 20 % leur rémunération en espèces au deuxième trimestre. La Société est prête à prendre des mesures supplémentaires en matière de coûts au cours du deuxième trimestre et des trimestres suivants si la situation l'exige, tout en cherchant à préserver sa capacité de calibre mondial afin de répondre aux besoins de ses clients dès que la reprise économique commencera.

Se reporter à la section 11, « Risques et incertitudes » pour une mise à jour spécifique sur certains risques et certaines incertitudes en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19 et à la baisse sans précédent de la demande mondiale de pétrole et l'augmentation sensible de l'offre associée sur les activités, les opérations, les résultats et les projets potentiels de la Société.

Le 24 avril 2020, la Société a annoncé par l'entremise du partenariat SNC-Lavalin PAE qu'elle a été choisie pour fournir une gamme de services à l'appui des efforts de préservation de la santé du gouvernement du Canada. Le mandat comprend notamment de fournir son expertise en conception et d'aider à livrer jusqu'à dix unités mobiles de santé de 100 lits.

### NOMINATION DU CHEF DE LA TRANSFORMATION

Le 22 janvier 2020, la Société a annoncé la nomination de Louis G. Véronneau au poste nouvellement créé de chef de la transformation. Il est responsable de la simplification rapide de la structure et des processus de la Société conformément à la nouvelle orientation stratégique, en mettant l'accent sur les technologies de l'information et les dessaisissements.

### NOMINATION DU CHEF DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Le 10 février 2020, la Société a annoncé la nomination de Jeff Bell à titre de chef des affaires financières, à compter du 14 avril 2020. Sa nomination fait suite à une série de nominations récentes qui font partie du processus de renforcement continu de l'équipe de direction de la Société en vue de l'exécution de la nouvelle orientation stratégique de la Société.

## AUTRES CHANGEMENTS APPORTÉS À L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La Société a nommé Jonathan Wilkinson, anciennement président, Infrastructures, au poste nouvellement créé de président, Projets d'infrastructures, avec prise d'effet le 3 février 2020. Il est responsable de surveiller l'écoulement rapide et réussi du carnet de commandes des projets clés en main à prix forfaitaire de la Société. Parallèlement, la Société a nommé, par intérim, Dale Clarke, auparavant vice-président directeur, Stratégie et croissance, Infrastructures, au poste nouvellement créé de vice-président directeur, Services d'infrastructures. Il est responsable de la croissance des services hautement performants en Amérique du Nord.

## CHANGEMENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 février 2020 et le 19 mars 2020, la Société a annoncé les nominations respectives de M. Gary C. Baughman et M. Chris Clark, ainsi que de M. Mike Pedersen, et Mme. Mary-Ann Bell, à titre de membres de son conseil d'administration, dans le cadre du processus continu de renouvellement visant à répondre aux besoins évolutifs de la Société et à soutenir ses objectifs stratégiques et sa viabilité à long terme. Les quatre candidats nommés au conseil d'administration se présenteront à l'élection par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle de SNC-Lavalin, le 7 mai 2020.

Le 5 mai 2020, la Société a annoncé que Kevin Lynch a informé le conseil d'administration de SNC-Lavalin de son intention de quitter ses fonctions de président du conseil après l'assemblée générale annuelle (« AGA »), une fois qu'un successeur aura été choisi par le conseil. Le processus de sélection d'un remplaçant sera supervisé par le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration et, à la demande de M. Lynch, devra être achevé au plus tard en septembre 2020.

## 4

## Analyse de la performance financière

Les données financières présentées dans le tableau ci-dessous proviennent des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les périodes de trois mois terminées le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, à l'exception des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentées dans la section « Indicateurs financiers additionnels » du tableau ci-dessous.

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
Produits	2 229,5 \$	2 363,2 \$
RAII sectoriel total	99,3 \$	98,7 \$
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	(36,8) \$	(6,2) \$
Perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues	(1,0)	(0,4)
Perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(61,9)	(11,1)
Coûts de restructuration	(2,4)	(10,4)
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	(5,1)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	(40,5)	(51,5)
Perte liée à un ajustement sur cessions d'activités de SP&GP	—	(0,1)
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>	<b>(43,3) \$</b>	<b>13,9 \$</b>
Charges financières nettes	31,5 \$	52,4 \$
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>(74,8) \$</b>	<b>(38,5) \$</b>
Impôts sur le résultat	(12,3) \$	(20,2) \$
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>(62,5) \$</b>	<b>(18,3) \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants :</b>		
Actionnaires de SNC-Lavalin	(66,0) \$	(17,3) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	(1,0)
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>(62,5) \$</b>	<b>(18,3) \$</b>
<b>Résultat par action (en \$) :</b>		
De base	(0,38) \$	(0,10) \$
Dilué	(0,38) \$	(0,10) \$
<b>Indicateurs financiers additionnels :</b>		
Résultat dilué par action provenant de SP&GP (en \$) <sup>(1)</sup>	(0,26) \$	(0,38) \$
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) <sup>(1)</sup>	(0,02) \$	(0,08) \$
RAIIA ajusté provenant de SP&GP <sup>(1)</sup>	85,0 \$	79,2 \$

<sup>(1)</sup> Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 10 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

## 4.1 ANALYSE DES PRODUITS

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019 <sup>(1)</sup>
<b>Produits :</b>		
Provenant de SP&GP		
SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital)	1 534,8 \$	1 442,0 \$
SNCL Projets	648,5	849,0
Total – provenant de SP&GP	2 183,2 \$	2 291,0 \$
Provenant de Capital	46,2	72,2
<b>Total des produits</b>	<b>2 229,5 \$</b>	<b>2 363,2 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

### PRODUITS PROVENANT DE SP&GP

Les produits de SP&GP ont diminué pour se chiffrer à 2,2 milliards \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 2,3 milliards \$ pour le trimestre correspondant de 2019, surtout en raison d'une baisse des produits provenant de SNCL Projets, dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, partiellement contrebalancée par une hausse des produits de SNCL Services d'ingénierie provenant de SP&GP, dans les secteurs Services d'infrastructures et Énergie nucléaire. La baisse des produits de SNCL Projets reflète l'achèvement ou le quasi-achèvement de certains projets d'envergure, conjugués à la décision de la Société en juillet 2019 de ne plus soumissionner pour des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. La hausse des produits de SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital) découle principalement de la croissance des activités de Linxon, acquise en septembre 2018 et faisant partie du secteur Services d'infrastructures, et d'une croissance globale des activités du secteur Énergie nucléaire.

### PRODUITS PROVENANT DE CAPITAL

Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 46,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, par rapport à 72,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2019, en raison d'une diminution de l'apport de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cette participation par la Société en août 2019.

## 4.2 ANALYSE DU RAII SECTORIEL

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RATIO, EN POURCENTAGE)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019 <sup>(1)</sup>
<b>RAII sectoriel total :</b>		
Provenant de SP&GP		
SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital)	111,5 \$	100,8 \$
SNCL Projets	(54,2)	(67,5)
Total – provenant de SP&GP	57,3 \$	33,3 \$
Provenant de Capital	42,0	65,4
<b>Total du RAII sectoriel</b>	<b>99,3 \$</b>	<b>98,7 \$</b>
<b>Ratio du RAII sectoriel total sur les produits (%) :</b>		
Provenant de SP&GP		
SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital)	7,3 %	7,0 %
SNCL Projets	(8,4) %	(7,9) %
Total – provenant de SP&GP	2,6 %	1,5 %
Provenant de Capital	90,9 %	90,6 %
<b>Ratio du RAII sectoriel total sur les produits (%)</b>	<b>4,5 %</b>	<b>4,2 %</b>

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

### RAII SECTORIEL PROVENANT DE SP&GP

Le RAII sectoriel total de SP&GP s'est établi à 57,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 33,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2019. La variation est principalement attribuable à l'augmentation de la contribution des secteurs Énergie nucléaire, Services d'infrastructures et Projets d'Infrastructures d'IAC, partiellement contrebalancée par une diminution du RAII sectoriel du secteur ICGP.

### RAII SECTORIEL PROVENANT DE CAPITAL

La relation entre les produits et le RAII pour les investissements de Capital n'est pas pertinente, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence ou la méthode du coût, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers des investissements de Capital.

Le RAII provenant du secteur Capital s'est établi à 42,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 65,4 millions \$ pour la période correspondante de 2019, principalement en raison de la baisse de l'apport de l'Autoroute 407 ETR à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019.

### 4.3 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS CORPORATIFS

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS DE \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
<b>Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs</b>	<b>29,7 \$</b>	<b>7,0 \$</b>	<b>36,8 \$</b>	<b>(1,7) \$</b>	<b>8,0 \$</b>	<b>6,2 \$</b>

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 36,8 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 6,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, principalement en raison d'une reprise de certains incitatifs corporatifs et d'une révision de certaines estimations ayant eu une incidence plus importante au premier trimestre de 2019, combinées à un ajustement défavorable de 10 millions \$ de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019) au cours du premier trimestre de 2020.

### 4.4 PERTE DÉCOULANT DES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
<b>Perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>61,9 \$</b>	<b>11,1 \$</b>

La perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net de 61,9 millions \$ pour le premier trimestre de 2020 est principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, comptabilisée durant la période, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR. Cette contrepartie éventuelle est payable sur une période de 10 ans par l'acquéreur de 10,01 % des actions de l'Autoroute 407 ETR vendues par la Société en août 2019. La juste valeur de cet actif financier a subi l'incidence négative provenant principalement du rendement actuel et projeté de l'Autoroute 407 ETR en 2020 en raison de la diminution de la circulation découlant de l'effet de la pandémie de COVID-19, alors que les paiements sous-jacents sont tributaires de l'atteinte de certains seuils financiers cumulatifs liés au rendement de l'Autoroute 407 ETR.

### 4.5 COÛTS DE RESTRUCTURATION

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
<b>Coûts de restructuration</b>	<b>2,4 \$</b>	<b>10,4 \$</b>

La Société a engagé des coûts de restructuration de 2,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2020 (2019 : 10,4 millions \$), principalement liés à des indemnités de départ pour les deux périodes.

### 4.6 FRAIS CONNEXES À L'ACQUISITION ET COÛTS D'INTÉGRATION

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
<b>Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration</b>	<b>— \$</b>	<b>5,1 \$</b>

Pour le premier trimestre de 2020, le montant des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration était de néant, comparativement à 5,1 millions \$ attribuables à Atkins et à Linxon pour la période correspondante de 2019.

## 4.7 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LIÉES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises</b>	<b>40,5 \$</b>	51,5 \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises s'est chiffré à **40,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2020** et à 51,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, provenant principalement de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à Atkins.

## 4.8 ANALYSE DU RAI ET DU RAIIA

Le **RAI** et le **RAIIA** sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La définition de ces mesures financières et le rapprochement avec le résultat net sont présentés à la section 10.

**Pour le premier trimestre de 2020, le RAI provenant de SP&GP s'est établi à un montant négatif de 21,0 millions \$**, comparativement à un montant négatif de 41,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, alors que l'augmentation du RAI sectoriel total provenant de SP&GP et une diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises ont plus que contrebalancé la hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. Le RAIIA de SP&GP pour le premier trimestre de 2020 s'est établi à 72,6 millions \$, comparativement à 66,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, alors que l'augmentation du RAI sectoriel total provenant de SP&GP a plus que contrebalancé la hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs. Après ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration, des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les pertes sur cessions d'activités de SP&GP et l'ajustement défavorable de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019, le RAIIA ajusté provenant de SP&GP s'est chiffré à 85,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 79,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2019.

**Pour le premier trimestre de 2020, le RAI et le RAIIA provenant du secteur Capital ont subi l'incidence négative** de la réévaluation défavorable de 57,2 millions \$, comptabilisée durant la période, de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, combinée à un apport moindre provenant de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019.

## 4.9 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(4,5) \$	— \$	(4,5) \$	(1,7) \$	— \$	(1,8) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	11,4	—	11,4	25,4	—	25,4
Avec recours limité	5,0	—	5,0	18,6	—	18,6
Sans recours	1,2	4,3	5,5	1,3	4,3	5,5
Pertes nettes (gains nets) de change	(1,1)	—	(1,0)	(4,1)	0,1	(4,0)
Intérêts sur les obligations locatives	5,9	—	5,9	5,9	—	5,9
Autres	9,3	—	9,3	2,9	—	2,9
<b>Charges financières nettes</b>	<b>27,2 \$</b>	<b>4,3 \$</b>	<b>31,5 \$</b>	<b>48,1 \$</b>	<b>4,3 \$</b>	<b>52,4 \$</b>

Pour le premier trimestre de 2020, les charges financières nettes provenant de SP&GP ont diminué pour s'établir à 27,2 millions \$, comparativement à 48,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, une variation qui découle principalement du remboursement de la dette avec recours et avec recours limité en 2019.

Pour le premier trimestre de 2020, les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 4,3 millions \$, un niveau comparable à celui du premier trimestre de 2019.

## 4.10 ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat avant impôts sur le résultat	(48,3) \$	(26,5) \$	(74,8) \$	(89,3) \$	50,7 \$	(38,5) \$
Impôts sur le résultat	(5,8) \$	(6,5) \$	(12,3) \$	(20,9) \$	0,7 \$	(20,2) \$
<b>Taux d'imposition effectif (%)</b>	<b>12,0 %</b>	<b>24,5 %</b>	<b>16,4 %</b>	<b>23,4 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>52,5 %</b>

Pour le premier trimestre de 2020, la Société a comptabilisé une économie d'impôts sur le résultat de 12,3 millions \$, comparativement à une économie d'impôts sur le résultat de 20,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2019.

Pour le premier trimestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,4 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison de l'incidence géographique du résultat avant impôts sur le résultat, de la réduction de valeur d'actifs d'impôt sur le résultat différé comptabilisés antérieurement, des pertes nettes qui n'ont pas généré d'économie fiscale et d'autres éléments permanents. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un recouvrement d'impôts découlant du report de pertes d'exploitation à certains exercices antérieurs dont le taux d'imposition était plus élevé et à certaines modifications apportées à la mesure de soldes d'impôts différés en raison de modifications aux taux d'impositions ou aux lois fiscales.

Pour le premier trimestre de 2019, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP était comparable au taux d'imposition de 26,7 % prévu par la loi au Canada

Le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital a augmenté pour le premier trimestre de 2020 comparativement à la période correspondante de 2019, alors que la portion non-déductible de la perte en capital liée à la réévaluation défavorable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR a eu une incidence défavorable sur le taux d'imposition effectif en 2020.

## 4.11 ANALYSE DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin :		
Provenant de SP&GP	(45,9) \$	(67,4) \$
Provenant de Capital	(20,0)	50,1
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>(66,0) \$</b>	<b>(17,3) \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	(1,0)
<b>Résultat net</b>	<b>(62,5) \$</b>	<b>(18,3) \$</b>

### RÉSULTAT NET PROVENANT DE SP&GP

Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP s'est établie à 45,9 millions \$, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP de 67,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, une variation attribuable principalement à une hausse du RAI sectoriel total provenant de SP&GP, une diminution de charges financières nettes et un niveau plus bas de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, partiellement contrebalancés par un niveau plus élevé des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs et une baisse des économies d'impôts sur le résultat.

### RÉSULTAT NET DE CAPITAL

Pour le premier trimestre de 2020, la perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital s'est chiffrée à 20,0 millions \$, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital de 50,1 millions \$ pour la période correspondante de 2019, principalement attribuable à la réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, combinée à un apport moindre provenant de l'Autoroute 407 ETR, à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019.

## 5

## Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prévisionnel des produits prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux produits qui seront tirés de certains contrats.

Le carnet de commandes provient principalement de trois principaux types de contrats : **les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats d'IAC normalisés et les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.**

- **Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie** : Dans le cadre des contrats de type remboursable, la Société facture au client les coûts réels engagés, plus une marge pouvant prendre différentes formes, par exemple un prix forfaitaire par unité, un pourcentage des coûts engagés ou une commission fondée sur l'atteinte de certains objectifs, rendements ou jalons prévus au contrat. Les contrats de type remboursable comprennent également les contrats à taux unitaire, pour lesquels un montant fixe par quantité est facturé au client, et les contrats de type remboursable assortis d'un plafond. Les contrats de services d'ingénierie comprennent i) les ententes relatives au temps et au matériel basées sur les taux horaires, ainsi que les contrats à prix forfaitaire assortis de risques limités en ce qui touche à l'approvisionnement ou à la construction, et ii) les contrats d'O&M.
- **Contrats d'IAC normalisés** : Dans le cadre des contrats d'IAC normalisés, la Société offre une gamme de services d'IAC récurrents qui sont des solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon.
- **Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire** : Dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, la Société effectue le travail requis pour le projet à un prix forfaitaire. Avant de conclure ce type de contrat, la Société fait une estimation du coût total du projet, en prévoyant une marge de profit. La marge de profit réelle de la Société peut varier en fonction de sa capacité à respecter les exigences du contrat à un coût supérieur ou inférieur au coût initialement estimé.

### CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur d'activité.

(EN MILLIONS \$ CA) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019
<b>SNCL Services d'ingénierie</b>		
ICGP	2 650,9 \$	2 630,0 \$
Énergie nucléaire	1 057,1	1 154,0
Services d'infrastructures	7 257,4	7 337,0
Capital <sup>(1)</sup>	171,9	176,9
<b>Total de SNCL Services d'ingénierie</b>	<b>11 137,2 \$</b>	<b>11 297,9 \$</b>
<b>SNCL Projets</b>		
Ressources	1 303,2 \$	1 380,1 \$
Projets d'infrastructures d'IAC	2 582,2	2 584,5
<b>Total de SNCL Projets</b>	<b>3 885,4 \$</b>	<b>3 964,6 \$</b>
<b>Total</b>	<b>15 022,6 \$</b>	<b>15 262,5 \$</b>

<sup>(1)</sup> Le carnet de commandes provenant de Capital représente le montant d'un accord de concession qui sera constaté comme produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients dans le secteur Capital.

**Le carnet de commandes de la Société a diminué au 31 mars 2020, pour s'établir à 15,0 milliards \$, comparativement à 15,3 milliards \$ au 31 décembre 2019, principalement en raison d'une diminution dans les secteurs Énergie nucléaire, Services d'infrastructures et Ressources partiellement contrebalancée par une augmentation dans le secteur ICGP.**

## CARNET DE COMMANDES PAR TYPE DE CONTRATS

Les tableaux suivants présentent les montants et la pondération des contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, des contrats d'IAC normalisés et des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans le carnet de commandes de chaque secteur au 31 mars 2020 et au 31 décembre 2019.

AU 31 MARS 2020 (EN MILLIONS \$ CA)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
<b>SNCL Services d'ingénierie</b>						
ICGP	2 650,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	986,1	93 %	—	— %	71,0	7 %
Services d'infrastructures	6 391,0	88 %	866,3	12 %	—	— %
Capital	171,9	100 %	—	— %	—	— %
<b>Total de SNCL Services</b>	<b>10 199,9 \$</b>	<b>91 %</b>	<b>866,3 \$</b>	<b>8 %</b>	<b>71,0 \$</b>	<b>1 %</b>
<b>SNCL Projets</b>						
Ressources	975,2 \$	75 %	— \$	— %	328,0 \$	25 %
Projets d'infrastructures d'IAC	—	— %	—	— %	2 582,2	100 %
<b>Total de SNCL Projets</b>	<b>975,2 \$</b>	<b>25 %</b>	<b>— \$</b>	<b>— %</b>	<b>2 910,2 \$</b>	<b>75 %</b>
<b>Total</b>	<b>11 175,1 \$</b>	<b>74 %</b>	<b>866,3 \$</b>	<b>6 %</b>	<b>2 981,2 \$</b>	<b>20 %</b>

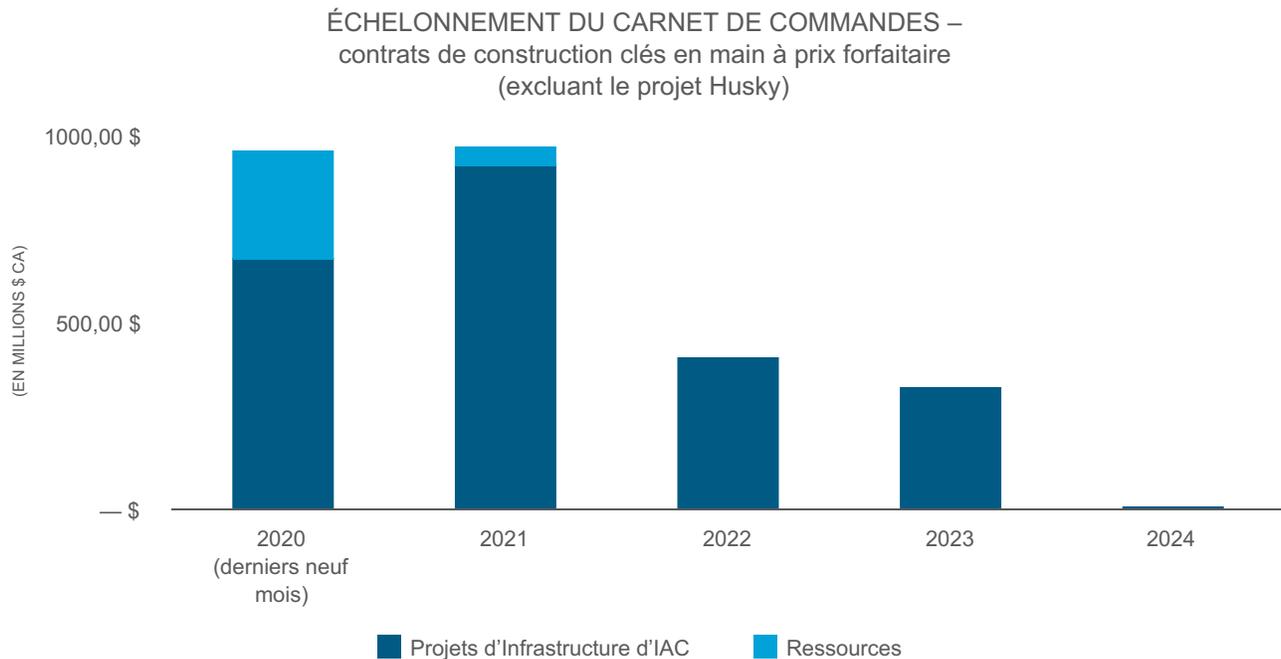
AU 31 DÉCEMBRE 2019 (EN MILLIONS \$ CA)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
<b>SNCL Services d'ingénierie</b>						
ICGP	2 630,0 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	1 079,0	94 %	—	— %	75,0	6 %
Services d'infrastructures	6 444,5	88 %	892,5	12 %	—	— %
Capital	176,9	100 %	—	— %	—	— %
<b>Total de SNCL Services</b>	<b>10 330,4 \$</b>	<b>91 %</b>	<b>892,5 \$</b>	<b>8 %</b>	<b>75,0 \$</b>	<b>1 %</b>
<b>SNCL Projets</b>						
Ressources	973,8 \$	71 %	— \$	— %	406,3 \$	29 %
Projets d'infrastructures d'IAC	—	— %	—	— %	2 584,5	100 %
<b>Total de SNCL Projets</b>	<b>973,8 \$</b>	<b>25 %</b>	<b>— \$</b>	<b>— %</b>	<b>2 990,8 \$</b>	<b>75 %</b>
<b>Total</b>	<b>11 304,2 \$</b>	<b>74 %</b>	<b>892,5 \$</b>	<b>6 %</b>	<b>3 065,8 \$</b>	<b>20 %</b>

## ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES

Les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire inclus dans le carnet de commandes des secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC ont une date prévue d'achèvement qui se situe entre 2020 et 2024. La Société honorera les obligations contractuelles de ses projets de construction clés en main à prix forfaitaire actuels. Il est possible que la Société doive accepter des avis de modification dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire actuels, ce qui pourrait prolonger la durée de ces contrats.

La majorité du carnet de commandes provenant des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans ces secteurs provient des projets suivants : le Réseau express métropolitain (le « REM »), le prolongement de la ligne Trillium (le « Trillium »), le système de transport léger sur rail (le « SLR ») Eglinton et Husky White Rose (le « Husky »). Il convient de souligner que le projet du REM a été provisoirement suspendu vers la fin du premier trimestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. En collaboration avec ses partenaires de coentreprise, la Société a réagi rapidement de manière à suspendre les activités en toute sécurité, tout en conservant la garde et la responsabilité légale de divers sites de projet et en poursuivant, dans la mesure du possible, les travaux de conception technique. De même, au cours du premier trimestre de 2020, le projet Husky a été interrompu en réponse aux directives du client. Quant aux projets Eglinton et Trillium, ils se poursuivent, mais ils sont touchés par les modifications apportées aux conditions de travail en raison de la COVID-19.

Alors que l'échelonnement du carnet de commandes présenté ci-après intègre les meilleures estimations de la Société, il exclut le carnet de commandes du projet Husky, car on ne connaît pas encore le calendrier révisé, et l'échelonnement pour les autres projets comporte aussi des incertitudes. Voir également la section 11, « Risques et incertitudes », pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.



## 6 Informations sectorielles

La Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le **RAII sectoriel**, qui est une mesure financière non conforme aux normes IFRS définie à la section 10.

Les produits de la Société proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (premier trimestre de 2020 : 79 %; premier trimestre de 2019 : 76 %), de contrats d'IAC normalisés (premier trimestre de 2020 : 7 %; premier trimestre de 2019 : 3 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (premier trimestre de 2020 : 14 %; premier trimestre de 2019 : 21 %).

Les commentaires ci-après passent en revue les produits sectoriels, le RAII sectoriel et le RAIIA sectoriel.

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)		2020		2019 <sup>(1)</sup>		
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL	RAIIA SECTORIEL	PRODUITS	RAII SECTORIEL	RAIIA SECTORIEL
ICGP	945,1 \$	57,5 \$	83,0 \$	983,0 \$	80,2 \$	108,3 \$
Énergie nucléaire	236,9	36,7	39,7	223,7	10,8	13,4
Services d'infrastructures	352,7	17,3	19,8	235,4	9,8	11,8
Capital	46,2	42,0	42,1	72,2	65,4	65,4
<b>Total de SNCL Services d'ingénierie</b>	<b>1 581,0 \$</b>	<b>153,6 \$</b>	<b>184,6 \$</b>	<b>1 514,2 \$</b>	<b>166,2 \$</b>	<b>198,9 \$</b>
Ressources	426,2	(58,0)	(50,3)	585,2	(61,4)	(49,0)
Projets d'infrastructures d'IAC	222,3	3,8	8,1	263,8	(6,1)	(1,3)
<b>Total de SNCL Projets</b>	<b>648,5 \$</b>	<b>(54,2) \$</b>	<b>(42,1) \$</b>	<b>849,0 \$</b>	<b>(67,5) \$</b>	<b>(50,4) \$</b>
<b>Produits totaux, RAII sectoriel total et RAIIA sectoriel total</b>	<b>2 229,5 \$</b>	<b>99,3 \$</b>	<b>142,5 \$</b>	<b>2 363,2 \$</b>	<b>98,7 \$</b>	<b>148,5 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

## 6.1 SNCL SERVICES D'INGÉNIERIE

### 6.1.1 – ICGP

Le secteur **ICGP** englobe tous les services de consultation, d'ingénierie, de conception et de gestion de projet à l'échelle mondiale, incluant les activités au Canada qui étaient incluses dans l'ancien secteur Infrastructures avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce secteur se trouve également à l'avant-plan de nos efforts de transformation du secteur mondial des infrastructures en tirant avantage des données et de la technologie pour améliorer l'exécution des projets de nos clients, de la conception à l'éventuelle exploitation. Les projets d'ICGP visent principalement le domaine des transports, notamment les transports collectifs et ferroviaires, ainsi que les routes, les aéroports, les infrastructures civiles, l'aéronautique, la défense et la sécurité, et la technologie, et certains de ces projets sont parmi les plus innovants au monde. Une partie importante des produits provient du secteur public, qu'il s'agisse d'autorités nationales, provinciales, étatiques, locales ou municipales. Tout comme le premier trimestre de 2019, tous les produits du secteur ICGP pour le premier trimestre de 2020 proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie.

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
Produits provenant du secteur ICGP	945,1 \$	983,0 \$
RAII provenant du secteur ICGP	57,5 \$	80,2 \$
RAIIA provenant du secteur ICGP	83,0 \$	108,3 \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	6,1 %	8,2 %
Ratio du RAIIA sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	8,8 %	11,0 %

**Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 945,1 millions \$ pour le premier trimestre de 2020**, comparativement à 983,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2019. Les activités principales du secteur ICGP au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada continuent d'aller bon train, et la diminution des produits est surtout attribuable à la baisse du volume d'activité lié à la Federal Emergency Management Agency (FEMA) aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2020 comparativement à la même période en 2019. On a également observé l'effet défavorable de la COVID-19 sur les produits en Asie-Pacifique au cours du premier trimestre de 2020, et au Moyen-Orient, un ralentissement de l'économie dû à la baisse du prix du pétrole s'est fait ressentir et pourrait continuer à avoir une incidence négative sur les activités.

**Le RAII provenant du secteur ICGP s'est établi à 57,5 millions \$ (RAIIA sectoriel de 83,0 millions \$) pour le premier trimestre de 2020**, comparativement à un RAII sectoriel de 80,2 millions \$ (RAIIA sectoriel de 108,3 millions \$) pour le premier trimestre de 2019, un résultat principalement attribuable à la baisse du volume d'activité au Moyen-Orient et aux pertes de productivité et de bénéfices qui en découlent, à une diminution de la rentabilité de certains grands projets au Canada, ainsi qu'aux répercussions de la COVID-19 pour un montant d'environ 8 millions \$ principalement dans la région Asie-Pacifique

Les changements des taux de change entre les deux périodes n'ont pas eu une incidence significative sur les produits et sur le RAII sectoriel.

## 6.1.2 – ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Le secteur **Énergie nucléaire** appuie les clients tout au long du cycle de vie nucléaire en leur offrant une gamme complète de services : services de consultation, services d'IAGC, services sur le terrain, services de technologie, pièces de rechange, services de soutien aux réacteurs, mise hors service et gestion des déchets. À titre de dépositaire de la technologie CANDU, le secteur offre également des services pour les nouveaux réacteurs CANDU ainsi que la remise à neuf complète de ceux-ci. Les produits du secteur Énergie nucléaire proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (premier trimestre de 2020 : 98 %; premier trimestre de 2019 : 97 %) et de deux anciens contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (premier trimestre de 2020 : 2 %; premier trimestre de 2019 : 3 %).

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
Produits provenant du secteur Énergie nucléaire	<b>236,9 \$</b>	223,7 \$
RAII provenant du secteur Énergie nucléaire	<b>36,7 \$</b>	10,8 \$
RAIIA provenant du secteur Énergie nucléaire	<b>39,7 \$</b>	13,4 \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	<b>15,5 %</b>	4,8 %
Ratio du RAIIA sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	<b>16,8 %</b>	6,0 %

**Les produits du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 236,9 millions \$** pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 223,7 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, une hausse principalement attribuable à une hausse du niveau d'activité sur certains projets d'envergure notamment au Canada et aux États-Unis.

**Pour le premier trimestre de 2020, le RAII du secteur Énergie nucléaire a augmenté pour se chiffrer à 36,7 millions \$ (RAIIA sectoriel de 39,7 millions \$)**, comparativement à 10,8 millions \$ (RAIIA sectoriel de 13,4 millions \$) pour le premier trimestre de 2019, principalement en raison de la hausse au premier trimestre de 2019 de coûts prévus d'un projet de construction clés en main à prix forfaitaire précis au Canada qui est maintenant achevé, combinée à une répartition des affaires plus favorable et à une baisse des frais généraux dans toutes les régions au cours du premier trimestre de 2020.

### 6.1.3 – SERVICES D'INFRASTRUCTURES

Le secteur **Services d'infrastructures** comprend les projets d'O&M, ainsi que la gamme de services d'IAC récurrents de la Société, soit les solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain; et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon. Le secteur comprend aussi des solutions d'ingénierie dans l'hydroélectricité, le transport et la distribution d'électricité, l'énergie renouvelable, le stockage d'énergie, les réseaux intelligents et la cybersécurité. Le RAII sectoriel inclut l'apport attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. À ce titre, le RAII sectoriel de Linxon, filiale détenue à 51 %, est présenté à 100 % pour 2020 et 2019. Les produits du secteur Services d'infrastructures proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (premier trimestre de 2020 : 59 %; premier trimestre de 2019 : 69 %) et de contrats d'IAC normalisés (premier trimestre de 2020 : 41 %; premier trimestre de 2019 : 31 %).

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Services d'infrastructures	352,7 \$	235,4 \$
RAII provenant du secteur Services d'infrastructures	17,3 \$	9,8 \$
RAIIA provenant du secteur Services d'infrastructures	19,8 \$	11,8 \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	4,9 %	4,2 %
Ratio du RAIIA sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	5,6 %	5,0 %

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

**Pour le premier trimestre de 2020, les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 352,7 millions \$**, comparativement à 235,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, une hausse qui reflète principalement les activités de Linxon, qui a étendu sa présence géographique après le deuxième trimestre de 2019, ainsi que des prestations additionnelles pour certains contrats d'O&M.

**Le RAII du secteur Services d'infrastructures a augmenté pour s'établir à 17,3 \$ millions \$ (RAIIA sectoriel de 19,8 \$ millions \$) pour le premier trimestre de 2020**, comparativement à 9,8 \$ millions \$ (RAIIA sectoriel de 11,8 \$ millions \$) pour le premier trimestre de 2019, ce qui est principalement attribuable à la hausse de l'apport des activités de Linxon et de certains contrats d'O&M à long terme.

## 6.1.4 – CAPITAL

Le secteur **Capital** est la branche de SNC-Lavalin dédiée aux investissements, au financement et à la gestion d'actifs, et il est responsable du développement de projets, du montage de financements, de l'investissement des capitaux, de l'élaboration de modélisations financières complexes et de la gestion des investissements en infrastructures en vue d'obtenir des rendements optimaux. Ses activités sont principalement axées sur les infrastructures, telles que les ponts, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, les centrales électriques, l'infrastructure énergétique, les installations de traitement de l'eau et l'infrastructure sociale (comme les hôpitaux). Le secteur Capital comprend la participation de 20 % de SNC-Lavalin dans la Société en commandite SNCL IP ainsi que la gestion de celle-ci. Comme il est mentionné précédemment, même si le secteur Capital fait partie de la branche d'activité SNCL Services d'ingénierie, il est exclu de SP&GP.

La Société est d'avis que la juste valeur totale de ses investissements de Capital est bien plus élevée que leur valeur comptable nette de 401,2 millions \$ au 31 mars 2020. L'Autoroute 407 ETR représente la portion la plus significative de la juste valeur totale du portefeuille d'investissements de Capital de la Société.

La valeur comptable nette des investissements de Capital, aux 31 mars 2020 et 31 décembre 2019 est représentée de la façon suivante :

(EN MILLIONS \$ CA)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Autoroute 407 ETR <sup>(1)</sup>	— \$	— \$
Autres	401,2	356,0
<b>Total</b>	<b>401,2 \$</b>	<b>356,0 \$</b>

<sup>(1)</sup> La valeur comptable nette est de néant, car la Société a arrêté précédemment de constater sa quote-part des pertes de l'Autoroute 407 ETR lorsque les pertes accumulées et les dividendes auraient résulté en un solde négatif à l'égard de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 ETR.

## MÉTHODE DE COMPTABILISATION DES INVESTISSEMENTS DE CAPITAL

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. Les produits inclus dans l'état consolidé du résultat net de la Société sont présentés selon la méthode de la consolidation appliquée à un investissement de Capital, comme il est présenté ci-dessous :

MÉTHODES COMPTABLES POUR LES INVESTISSEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DANS DES INVESTISSEMENTS DE CAPITAL	PRODUITS INCLUS DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT NET DE LA SOCIÉTÉ
Consolidation	<b>Produits</b> constatés et présentés par les investissements de Capital
Méthode de la mise en équivalence	<b>Quote-part</b> de SNC-Lavalin du <b>résultat net</b> des investissements de Capital ou <b>dividendes</b> provenant des investissements de Capital dont la valeur comptable est de néant, lesquels sont comptabilisés lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement a été établi
Méthode du coût	<b>Dividendes et distributions</b> provenant des investissements de Capital

La relation entre les produits et les RAI n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement de ce secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou celle de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque investissement de Capital.

**PRODUITS, RAI SECTORIEL ET DIVIDENDES PROVENANT DU SECTEUR CAPITAL**

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
<b>Produits provenant du secteur Capital</b>	<b>46,2 \$</b>	72,2 \$
RAI sectoriel provenant des investissements de Capital :		
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	<b>21,1 \$</b>	41,9 \$
Provenant d'autres investissements de Capital <sup>(1)</sup>	<b>20,9</b>	23,5
<b>RAI provenant du secteur Capital</b>	<b>42,0 \$</b>	65,4 \$

<sup>(1)</sup> Le RAI sectoriel des autres investissements de Capital est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs attribués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres investissements en capitaux propres comptabilisés selon la méthode de la consolidation.

**Le RAI provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 42,0 millions \$ pour le premier trimestre de 2020, comparativement à 65,4 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, principalement en raison de la baisse de l'apport de l'Autoroute 407 ETR à la suite de la cession d'une partie de cet investissement par la Société en août 2019.**

## 6.2 SNCL PROJETS

### 6.2.1 – RESSOURCES

Le secteur **Ressources** offre aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz ainsi que du secteur minier et métallurgique un vaste éventail de services de réalisation couvrant tout le cycle de vie des projets, de l'élaboration à la réalisation, de même que des services de soutien. Le secteur Ressources a cessé de soumissionner pour de nouveaux projets d'IAC basés sur le modèle de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. Le secteur Ressources met désormais l'accent sur les services en lien avec l'ingénierie, les mandats d'IAGC, la consultation en gestion de projet ( « CGP »), la gestion de la construction ou de la mise en service et le soutien technique par l'entremise d'un modèle contractuel à faible risque. L'exécution opérationnelle repose sur des régions clés et des clients mondiaux. Les produits du secteur Ressources proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (premier trimestre de 2020 : 78 %; premier trimestre de 2019 : 60 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (premier trimestre de 2020 : 22 %; premier trimestre de 2019 : 40 %).

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019
Produits provenant du secteur Ressources	426,2 \$	585,2 \$
RAII provenant du secteur Ressources	(58,0) \$	(61,4) \$
RAIIA provenant du secteur Ressources	(50,3) \$	(49,0) \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	(13,6) %	(10,5) %
Ratio du RAIIA sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	(11,8) %	(8,4) %

**Les produits du secteur Ressources se sont établis à 426,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2020**, comparativement à 585,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, ce qui est principalement attribuable à la diminution progressive du carnet de commandes de certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire, combiné au fait de ne plus avoir de soumission pour de nouveaux contrats de ce type, en accord avec la décision stratégique annoncée en juillet 2019.

**Pour le premier trimestre de 2020, le RAII provenant du secteur Ressources s'est établi à un montant négatif de 58,0 millions \$ (RAIIA sectoriel négatif de 50,3 millions \$)**, comparativement à un RAII sectoriel négatif de 61,4 millions \$ (RAIIA sectoriel négatif de 49,0 millions \$) pour le premier trimestre de 2019, alors que les deux périodes incluaient des révisions défavorables des prévisions pour certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire d'envergure. La perte au cours du premier trimestre de 2020 peut aussi s'expliquer par un coût de base non concurrentiel et un octroi de contrats plus lent que prévu pour le portefeuille de services. Cette tendance a été amplifiée par la baisse sans précédent du prix du pétrole au cours de la deuxième moitié du premier trimestre.

Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a achevé la fermeture de Valerus, une installation de production de pétrole et de gaz de marché intermédiaire non essentielle et sous-performante située à Houston. À la suite d'un examen stratégique approfondi du secteur Ressources, la Société a décidé d'abandonner ou de réduire sa présence dans des installations non essentielles, et de rajuster le coût de base du secteur en accord avec son retrait du modèle de contrat clés en main à prix forfaitaire et de son futur positionnement sur le marché des services. Dans la mesure où les prix des marchandises demeurent à un niveau historiquement bas ou diminuent davantage, les clients de la Société pourraient reporter leurs nouveaux investissements ou annuler ou suspendre les projets en cours, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande pour les services offerts par la Société.

## 6.2.2 – PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC

Le secteur **Projets d'infrastructures d'IAC** inclut des projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés au transport collectif, au métro, aux routes, aux ponts, aux aéroports, aux ports, aux havres et aux infrastructures hydriques. En outre, le secteur Projets d'infrastructures d'IAC comprend des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire liés à l'ancien secteur Énergie propre ainsi que des projets d'énergie thermique, un marché duquel la Société s'est retirée en 2018. La Société a décidé en 2019 de cesser de soumissionner pour de nouveaux contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. La totalité des produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC provient de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.

(EN MILLIONS \$ CA)	PREMIERS TRIMESTRES	
	2020	2019 <sup>(1)</sup>
Produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	222,3 \$	263,8 \$
RAII provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	3,8 \$	(6,1) \$
RAIIA provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	8,1 \$	(1,3) \$
Ratio du RAII sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	1,7 %	(2,3) %
Ratio du RAIIA sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	3,6 %	(0,5) %

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

**Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 222,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2020**, comparativement à 263,8 millions \$ pour le premier trimestre de 2019, alors que les produits plus élevés de certains projets de construction d'envergure ont été plus que contrebalancés par la baisse du volume d'activité, principalement en raison de l'achèvement ou du quasi-achèvement de certains projets de construction et d'énergie propre d'envergure, combinée au fait que la Société a cessé de soumissionner dans le marché des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.

**Pour le premier trimestre de 2020, le RAII provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant de 3,8 millions \$ (RAIIA sectoriel de 8,1 millions \$)**, comparativement à un RAII sectoriel négatif de 6,1 millions \$ (RAIIA sectoriel négatif de 1,3 million \$) pour le premier trimestre de 2019, principalement en raison des révisions défavorables des prévisions pour certains projets d'envergure en 2019.

# 7 Liquidités et ressources financières

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- l'analyse des **flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- la présentation des **ressources financières** de la Société;
- la description de la **dette et des accords de financement** de la Société et de ses **indicateurs de la gestion du capital**;
- la mise à jour sur les **notations de crédit** de la Société;
- la présentation des **dividendes déclarés** par la Société.
- l'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société;
- l'analyse de la **situation financière** de la Société à la fin du premier trimestre de 2020, comparativement à la situation financière au 31 décembre 2019.

## 7.1 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

### SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

TROIS MOIS TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	23,4 \$	(248,9) \$
Activités d'investissement	(56,6)	(114,4)
Activités de financement	939,4	346,1
Augmentation (diminution) liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans des établissements à l'étranger	7,5	(2,1)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	913,7	(19,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 188,6	634,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 102,3 \$	614,9 \$

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 913,7 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, comparativement à une diminution de 19,2 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2019, comme il est expliqué ci-après.**

## ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 23,4 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 248,9 millions \$ pour la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation pour les trois premiers mois de 2019	(248,9) \$
<b>Variation entre les trois premiers mois de 2020 et les trois premiers mois de 2019 :</b>	
Augmentation de la perte nette	(44,2)
Impôts payés	(37,2)
Augmentation des impôts sur le résultat comptabilisés en résultat net	7,9
Diminution des charges financières nettes comptabilisées en résultat net	(20,9)
Diminution des intérêts payés	36,2
Diminution du bénéfice provenant des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	23,8
Diminution des dividendes et distributions reçus des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(19,3)
Augmentation des dividendes et distributions reçus des investissements de SP&GP comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(1,8)
Diminution de la variation nette des provisions liées à des pertes prévues sur certains contrats	77,6
Augmentation des coûts de restructuration payés	(9,6)
Hausse de la perte découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	50,8
Autres éléments	43,4
Variation des flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	106,9
Diminution des flux de trésorerie affectés à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	165,3
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les trois premiers mois de 2020</b>	<b>23,4 \$</b>

- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 20,9 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement de 85,9 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2019.
- Tel qu'il est décrit à la note 9B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020, les flux de trésorerie nets provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 2,4 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, contre des flux de trésorerie nets affectés de 162,9 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019. Cette différence reflète principalement une variation favorable de l'actif sur contrats, du passif sur contrats, des stocks et des autres passifs non financiers courants, partiellement contrebalancée par une variation défavorable des autres passifs financiers courants.
- En ce qui concerne les branches d'activité, SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital) a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 142,3 millions \$ au cours du premier trimestre de 2020, alors que SNCL Projets a affecté des flux de trésorerie de 151,6 millions \$ aux activités d'exploitation. Le solde de la variation est liée au secteur Capital, aux activités corporatives et aux éléments qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société.

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 56,6 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, comparativement à 114,4 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les trois premiers mois de 2019	(114,4) \$
<b>Variation entre les trois premiers mois de 2020 et les trois premiers mois de 2019 :</b>	
Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles	9,1
Augmentation des paiements au titre des investissements de Capital	(36,9)
Diminution des liquidités soumises à restrictions	71,1
Baisse de l'augmentation des créances en vertu des accords de concession de services, déduction faite du recouvrement	8,6
Autres éléments	5,9
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les trois premiers mois de 2020</b>	<b>(56,6) \$</b>

- Au cours du premier trimestre de 2020, les paiements au titre des investissements de Capital ont totalisé 46,8 millions \$**, comparativement à 10,0 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019. Les paiements effectués en 2020 incluaient principalement la contribution envers Groupe Signature sur le Saint-Laurent S.E.N.C.
- La trésorerie provenant d'une variation des liquidités soumises à restriction s'est élevée à 26,6 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020**, comparativement à de la trésorerie affectée à une variation des liquidités soumises à restriction de 44,5 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2019, principalement en raison de InPower BC General Partnership.

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ont totalisé 939,4 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020, comparativement à 346,1 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$ CA)	POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour les trois premiers mois de 2019	346,1 \$
<b>Variation entre les trois premiers mois de 2020 et les trois premiers mois de 2019 :</b>	
Diminution du remboursement de la dette avec recours	265,6
Hausse de l'augmentation de la dette avec recours	403,3
Augmentation du remboursement de la dette sans recours	(29,4)
Baisse de l'augmentation de la dette sans recours	(62,3)
Diminution des paiements de dividendes aux actionnaires de SNC-Lavalin	14,0
Baisse de l'augmentation des autres passifs financiers non courants	2,7
Autres éléments	(0,6)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour les trois premiers mois de 2020</b>	<b>939,4 \$</b>

- Les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours du premier trimestre de 2020 et de la période correspondante de 2019 sont principalement expliquées par les facteurs indiqués au tableau ci-dessus, plus particulièrement:
  - Le remboursement de la dette avec recours de 265,6 millions \$ au cours du premier trimestre de 2019, qui incluait le remboursement à échéance de débentures totalisant 150 millions \$.
  - L'augmentation de la dette avec recours de 1,0 milliard \$ au cours du premier trimestre de 2020, comparativement à 596,7 millions \$ au cours du trimestre correspondant de 2019. Au 31 mars 2020, la Société avait obtenu 1 milliard \$ par l'entremise de sa facilité de crédit renouvelable engagée afin de sécuriser l'accès à des liquidités alors que les marchés financiers font face à certains défis.
- La Société a également présenté un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture dans son état de la situation financière pour les passifs issus des activités de financement pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2020 et 31 mars 2019 à la note 9C de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020.
- La Société n'a pas émis ni racheté d'actions au cours des trois premiers mois de 2020 et de 2019. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 28 avril 2020 était de 175 554 252.
- **Le dividende payé a diminué pour s'établir à 3,5 millions \$ au cours des trois premiers mois de 2020**, comparativement à 17,6 millions \$ au cours de la période correspondante de 2019, alors que la Société a réduit de nouveau le montant de dividende par action, à compter du dividende déclaré le 1er août 2019, afin de réduire le niveau d'endettement et de renforcer son bilan.

## 7.2 SOURCES DE FINANCEMENT

(EN MILLIONS \$ CA)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 102,3 \$	1 188,6 \$
Portion inutilisée des facilités de crédit renouvelables engagées <sup>(1), (2)</sup>	1 351,5	2 411,9
<b>Sources de financement à court terme disponibles</b>	<b>3 453,8 \$</b>	<b>3 600,5 \$</b>

<sup>(1)</sup> Incluant les prélèvements de liquidités et les lettres de crédit émises sur une base engagée, mais excluant les lettres de crédit bilatérales qui peuvent être émises sur une base non engagée.

<sup>(2)</sup> Excluant l'incidence potentielle des limites de crédit qui pourraient être imposées en vertu des clauses restrictives.

Au 31 mars 2020, la Société a une facilité renouvelable engagée d'un montant de 2 600 millions \$ (31 décembre 2019 : 2 600 millions \$), dont un montant de 1 351,5 millions \$ était inutilisé (31 décembre 2019 : 2 411,9 millions \$), et des facilités de crédit non engagées au moyen de lettres de crédit bilatérales.

Alors que les liquidités restent sujettes à de nombreux risques, incertitudes et limites, notamment, sans s'y limiter, les risques décrits à la section 11 « Risques et incertitudes », ainsi qu'à la présente section, la Société croit que sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie, sa capacité de crédit inutilisée ainsi que ses flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. La pandémie de COVID-19 actuelle a toutefois créé un environnement et des conditions qui rendent difficiles la prévision des conditions économiques et financières et l'accès au capital, au crédit et aux marchés financiers; ainsi, les estimations des futures liquidités de la Société sont incertaines et assujetties aux risques et incertitudes liés à la pandémie. Voir également la section 11, « Risques et incertitudes », pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

Par ailleurs, en raison de la nature des activités de la Société et du fait qu'elle exerce ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités et partenariats à l'échelle internationale, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont répartis dans de nombreux emplacements. Afin de gérer ses besoins et réserves de trésorerie, la Société a conclu diverses ententes d'équilibrage de trésorerie avec des institutions financières et peut transférer des soldes de trésorerie entre les filiales, partenariats ou entités émettrices ou a recours à des facilités de crédit pour répondre aux besoins en capital de certains projets ou effectuer d'autres décaissements.

## 7.3 DETTE ET ACCORDS DE FINANCEMENT

### DETTE SANS RECOURS, DETTE AVEC RECOURS LIMITÉ ET DETTE AVEC RECOURS

La Société ne tient pas compte de la dette sans recours ni de la dette avec recours limité lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation de certains investissements de Capital ou de certaines entités de portefeuille détenus par la Société. Ainsi, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas de recours à l'encontre du crédit général de la Société, mais plutôt à l'encontre des actifs précis des investissements de Capital ou à l'encontre des investissements qu'ils financent dans les investissements de Capital. Les investissements de la Société et les actifs sous-jacents liés à ses investissements de Capital comptabilisés selon les méthodes de la consolidation ou de la mise en équivalence pourraient toutefois présenter un risque si ces investissements ou ces entités de portefeuille n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme.

Le ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA, conformément aux modalités de la convention de crédit de la Société et de la convention de prêt avec CDPQ Revenu Fixe inc., une filiale entièrement détenue de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « convention relative au prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding »), toutes deux telles que modifiées, qui ne doit pas excéder 3,75 fois au 31 mars 2020, s'établissait à 2,3 fois à cette date.

Le sens donné aux termes « dette nette avec recours » et « RAIIA » dans la convention de crédit et dans la convention relative au prêt consenti à SNC-Lavalin Autoroute Holding est différent de celui utilisé dans le présent rapport de gestion. De plus, le calcul du ratio tient compte de certaines informations financières qui ne font pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2020 et du rapport de gestion de la Société. Par exemple, les acomptes reçus sur contrat, qui totalisaient 317,3 millions \$ au

31 mars 2020 (31 décembre 2019 : 322,4 millions \$) et les lettres de crédit financières en cours, dont le montant s'élevait à 191,0 millions \$ au 31 mars 2020 (31 décembre 2019 : 259,6 millions \$) sont inclus dans la dette nette avec recours utilisée dans le calcul du ratio.

## 7.4 INDICATEURS DE LA GESTION DU CAPITAL

La Société évalue périodiquement la structure de son capital en utilisant certains ratios qui sont décrits ci-après.

### DETTE NETTE AVEC RECOURS

La dette nette avec recours (ou la trésorerie nette de la dette avec recours) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 10.

(EN MILLIONS \$ CA)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 102,3 \$	1 188,6 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation	9,7	8,3
Dette avec recours :		
Dette à court terme et tranche courante de la dette à long terme	1 469,6	299,5
Dette à long terme	698,5	873,1
<b>Trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours)</b>	<b>(75,5) \$</b>	<b>7,7 \$</b>

- La dette nette avec recours s'établissait à 75,5 millions \$ au 31 mars 2020, comparativement à une trésorerie nette de la dette avec recours de 7,7 millions \$ au 31 décembre 2019, ce qui s'explique principalement par l'augmentation de la dette avec recours liée à la facilité renouvelable engagée en vertu de la convention de crédit de la Société et par la trésorerie affectée aux activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2020.

### RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 10. Le RCPMA s'est établi à 9,7 % pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2020, comparativement à -33,3 % pour la période correspondante de 2019.

## 7.5 NOTATIONS DE CRÉDIT

Le 7 avril 2020, DBRS a publié un rapport de notation qui confirme la notation de la Société (BBB (faible)) en maintenant ses perspectives négatives. La confirmation de la notation s'appuie sur un rendement relativement supérieur, des liquidités confortables avec des soldes de trésorerie de 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2019, et les efforts continus déployés par la Société pour exécuter la nouvelle stratégie en se centrant sur les offres de service d'ingénierie et l'abandon des contrats clés en main à prix forfaitaire.

Le 19 août 2019, S&P a abaissé la notation de la Société, la faisant passer de BBB- à BB+, et a maintenu ses perspectives « négatives ». La révision à la baisse est principalement attribuable aux pertes importantes réalisées sur les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire depuis le début de l'année. Les perspectives négatives sont principalement attribuable à l'incertitude quant à la capacité de la Société à faire progresser ses résultats et ses flux de trésorerie à un niveau suffisant pour faire baisser le ratio de la dette sur le RALIA ajusté, selon la méthodologie de S&P, en deçà de trois fois d'ici 2020.

## 7.6 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Des dividendes trimestriels de 0,02 \$ par action ont été déclarés le 28 février 2020 et versés le 27 mars 2020, par rapport aux dividendes trimestriels de 0,10 \$ par action déclarés et versés au cours du premier trimestre de 2019.

## 7.7 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les renseignements détaillés sur les diverses obligations contractuelles de la Société figurent dans la section 9.7 du rapport de gestion annuel de 2019. Au cours des trois premiers mois de 2020, il n'y a eu aucune modification importante des obligations contractuelles de la Société à part les obligations de remboursement liées aux emprunts supplémentaires de 1,0 milliard \$ classés comme dette avec recours dans les facilités de crédit décrites à la section 7.1 du présent rapport de gestion, « Analyse des flux de trésorerie – Activités de financement ».

## 7.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, ainsi que la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 30 des états financiers consolidés annuels audités de 2019 de la Société et mises à jour lorsque requis à la note 11 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020. Pour les trois premiers mois de 2020, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, à la gestion connexe de ces risques et à la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

## 7.9 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des variations dans la situation financière de la Société entre le 31 décembre 2019 et le 31 mars 2020 :

(EN MILLIONS \$ CA)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Actifs courants	6 257,0	5 150,1	1 106,9	L'augmentation des actifs courants était principalement attribuable à une augmentation du niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que du montant d'actif sur contrats.
Actifs non courants	6 759,4	6 494,6	264,8	L'augmentation des actifs non courants provenait principalement de la hausse des autres actifs non financiers non courants ainsi que celle du goodwill, partiellement contrebalancées par une diminution des autres actifs financiers non courants.
<b>Total de l'actif</b>	<b>13 016,4 \$</b>	<b>11 644,7 \$</b>	<b>1 371,7 \$</b>	
Passifs courants	5 857,9 \$	4 527,9 \$	1 330,0 \$	L'augmentation des passifs courants était principalement attribuable à l'utilisation de la facilité de crédit de la Société.
Passifs non courants	2 967,3	3 399,4	(432,1)	La diminution des passifs non courants était principalement attribuable à la diminution de la tranche à long terme des provisions et de la dette avec recours, partiellement contrebalancée par l'augmentation du passif d'impôt différé.
<b>Total du passif</b>	<b>8 825,2 \$</b>	<b>7 927,3 \$</b>	<b>897,9 \$</b>	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	4 183,8 \$	3 715,0 \$	468,8 \$	L'augmentation était principalement attribuable à une augmentation des bénéfices non répartis, principalement en raison de la réévaluation liée aux régimes à prestations définies.
Participations ne donnant pas le contrôle	7,3	2,4	4,9	Solde non significatif.
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 191,1 \$</b>	<b>3 717,4 \$</b>	<b>473,7 \$</b>	
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>	<b>13 016,4 \$</b>	<b>11 644,7 \$</b>	<b>1 371,7 \$</b>	

## FONDS DE ROULEMENT

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LE RATIO DU FONDS DE ROULEMENT)	31 MARS 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Fonds de roulement <sup>(1)</sup>	399,0 \$	622,2 \$	(223,2) \$	La diminution était principalement attribuable au reclassement de débetures d'une valeur nominale de 175 millions de \$ venant à échéance en mars 2021 dans la tranche courante de la dette avec recours au premier trimestre de 2020.
Ratio du fonds de roulement <sup>(1)</sup>	1,07	1,14	(0,07)	

<sup>(1)</sup> Autres mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 10 pour plus de détails sur ces mesures financières.

## 8 Transactions entre parties liées

La Société présente l'information sur ses transactions entre parties liées, telles que définies à l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, à la note 10 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020.

## 9 Méthodes comptables et modifications

Veillez consulter la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2020 de la Société pour plus de détails sur les principales méthodes comptables de la Société ainsi que sur les changements, avec un retraitement des chiffres comparatifs tel qu'expliqué ci-dessous.

La nouvelle orientation stratégique de la Société adoptée pour le deuxième trimestre de 2019 a entraîné une modification de sa structure en la divisant en deux branches d'activité distinctes, soit SNCL Services d'ingénierie et SNCL Projets. D'un point de vue relatif à l'information sectorielle, ce changement a donné lieu à une séparation du secteur Infrastructures en deux secteurs, soit Services d'infrastructures et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que les autres secteurs sont demeurés inchangés. Ainsi, les secteurs à présenter de la Société sont désormais ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures et Capital, qui font partie de SNCL Services d'ingénierie, et Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, qui font partie de SNCL Projets.

Ces modifications ont été apportées en conformité avec l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et elles ont donné lieu au retraitement des chiffres antérieurs.

## 10 Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

La section suivante présente des informations concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les autres mesures conformes aux normes IFRS utilisées par la Société pour analyser et mesurer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des normes IFRS.

## 10.1 Rendement

Le **résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP** se définit comme le résultat net ajusté provenant de SP&GP, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation pour la période. Le résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur du rendement financier des activités de SP&GP de la Société. Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **RAIIA ajusté** se définit comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements, à l'exclusion des charges liées à la restructuration, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC), les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital, la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, ainsi que l'ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019). Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du RAIIA ajusté et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **résultat net ajusté provenant de SP&GP** se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP, à l'exclusion des charges liées à la restructuration, des frais connexes à l'acquisition et des coûts d'intégration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, de la perte de valeur du goodwill, de la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, des pertes sur cessions d'activités de SP&GP, des frais de financement liés à la vente par la Société d'actions de l'Autoroute 407 ETR, de la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC), ainsi que l'ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019). Le résultat net ajusté provenant de SP&GP est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur du rendement financier des activités de SP&GP de la Société. Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du résultat net ajusté provenant de SP&GP et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **résultat dilué par action provenant de SP&GP** et le **résultat dilué par action provenant de Capital** correspondent au résultat dilué par action tel que déterminé conformément aux normes IFRS, présenté séparément pour SP&GP et pour Capital.

Le **RAII** est un indicateur de la capacité de l'entité à générer un résultat à même ses activités d'exploitation avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. Par conséquent, le RAII est défini comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets) et l'impôt sur le résultat. Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du RAII et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **RAIIA** se définit comme le résultat avant les charges financières nettes (produits financiers nets), l'impôt sur le résultat et les amortissements. Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du RAIIA et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)** correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ». La Société exclut les « autres composantes des capitaux propres » puisque cet élément des capitaux propres découle en partie de la conversion en dollars canadiens de ses établissements à l'étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente ainsi que du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, incluant sa quote-part cumulative des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces montants ne reflètent pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et de son risque de taux d'intérêt. Ainsi, les « autres composantes des capitaux propres » ne reflètent pas la situation financière de la Société.

Le **RAII sectoriel** correspond aux produits moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués

aux secteurs. Les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration, la perte de valeur du goodwill, la perte de valeur d'immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les pertes sur cessions d'activités de SP&GP et les gains sur cessions d'investissements de Capital, la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC), ainsi que l'ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite (comme il est décrit dans le rapport de gestion annuel de 2019). Se reporter aux [sections 4 et 6](#) pour un rapprochement du RAII sectoriel avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS.

Le **RAIIA sectoriel** correspond aux RAII sectoriel avant amortissements. Se reporter à la [section 10.3](#) pour un rapprochement du RAIIA sectoriel avec le RAII sectoriel.

## 10.2 Liquidité

La **dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)** est obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ainsi que la dette avec recours de la Société de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Se reporter à la [section 7.4](#) pour le rapprochement de la dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours) et de la trésorerie et les équivalents de trésorerie établis conformément aux normes IFRS.

Le **fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société diminué du total de ses passifs courants et le **ratio du fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société divisé par le total de ses passifs courants.

## 10.3 Rapprochements

Les tableaux ci-dessous fournissent un rapprochement quantitatif entre certaines mesures non conformes aux normes IFRS et la mesure la plus comparable conforme aux normes IFRS.

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS DE \$ CA, SAUF LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN \$))	2020		2019	
		DONNÉES DILUÉES PAR ACTION		DONNÉES DILUÉES PAR ACTION
Résultat net	(62,5) \$	s.o. \$	(18,3) \$	s.o. \$
Moins :				
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	s.o.	(1,0)	s.o.
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de Capital	(20,0)	(0,11)	50,1	0,29
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&amp;GP/résultat dilué par action provenant de SP&amp;GP</b>	<b>(45,9) \$</b>	<b>(0,26) \$</b>	<b>(67,4) \$</b>	<b>(0,38) \$</b>
Ajustements (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :				
Coûts de restructuration	2,1 \$	0,01 \$	6,2 \$	0,04 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	3,4	0,02
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	33,0	0,19	42,8	0,24
Perte liée à un ajustement sur cessions d'activités de SP&GP	—	—	0,1	—
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	7,0	0,04	—	—
<b>Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&amp;GP/résultat dilué par action ajusté provenant de SP&amp;GP</b>	<b>(3,9) \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>(14,9) \$</b>	<b>(0,08) \$</b>

PREMIERS TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA, SAUF %)	2020			2019		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat net	(42,5) \$	(20,0) \$	(62,5) \$	(68,4) \$	50,1 \$	(18,3) \$
Charges financières nettes	27,2	4,3	31,5	48,1	4,3	52,4
Impôts sur le résultat	(5,8)	(6,5)	(12,3)	(20,9)	0,7	(20,2)
<b>RAII</b>	<b>(21,0) \$</b>	<b>(22,2) \$</b>	<b>(43,3) \$</b>	<b>(41,2) \$</b>	<b>55,1 \$</b>	<b>13,9 \$</b>
Amortissements	53,2 \$	— \$	53,2 \$	55,7 \$	— \$	55,7 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	40,5	—	40,5	51,5	—	51,5
<b>RAIIA</b>	<b>72,6 \$</b>	<b>(22,2) \$</b>	<b>50,4 \$</b>	<b>66,1 \$</b>	<b>55,1 \$</b>	<b>121,2 \$</b>
<b>(en % des produits)</b>	<b>3,3 %</b>	<b>s.o.</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>s.o. %</b>	<b>5,1 %</b>
Coûts de restructuration	2,4 \$	— \$	2,4 \$	8,0 \$	2,4 \$	10,4 \$
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	—	—	—	5,1	—	5,1
Perte liée à un ajustement sur cessions d'activités de SP&GP	—	—	—	0,1	—	0,1
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	57,2	57,2	—	—	—
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	10,0	—	10,0	—	—	—
<b>RAIIA ajusté</b>	<b>85,0 \$</b>	<b>35,0 \$</b>	<b>120,0 \$</b>	<b>79,2 \$</b>	<b>57,5 \$</b>	<b>136,7 \$</b>
<b>(en % des produits)</b>	<b>3,9 %</b>	<b>s.o.</b>	<b>5,4 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>s.o.</b>	<b>5,8 %</b>

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2020					
	ICGP	ÉNERGIE NUCLÉAIRE	SERVICES D'INFRASTRUCTURES	CAPITAL	RESSOURCES	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC
RAII sectoriel	57,5 \$	36,7 \$	17,3 \$	42,0 \$	(58,0) \$	3,8 \$
Amortissements	25,5	3,0	2,5	—	7,8	4,4
RAIIA sectoriel	83,0 \$	39,7 \$	19,8 \$	42,1 \$	(50,3) \$	8,1 \$

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS (EN MILLIONS \$ CA)	2019 <sup>(1)</sup>					
	ICGP	ÉNERGIE NUCLÉAIRE	SERVICES D'INFRASTRUCTURES	CAPITAL	RESSOURCES	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC
RAII sectoriel	80,2 \$	10,8 \$	9,8 \$	65,4 \$	(61,4) \$	(6,1) \$
Amortissements	28,0	2,6	2,0	—	12,4	4,7
RAIIA sectoriel	108,3 \$	13,4 \$	11,8 \$	65,4 \$	(49,0) \$	(1,3) \$

<sup>(1)</sup> Les chiffres comparatifs ont été révisés. Se reporter à la section 9 pour plus de détails.

# 11 Risques et incertitudes

## 11.1 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Il est fait mention de la note 12 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2020 et 2019 que le présent rapport de gestion accompagne pour les mises à jour concernant certaines poursuites judiciaires en instance auxquelles la Société et/ou une ou plusieurs de ses filiales sont partie.

Les facteurs de risque suivants complètent les facteurs de risque énoncés dans la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2019 de la Société. Les « répercussions de la pandémie de COVID-19 » constituent un nouveau facteur de risque plus spécifique qui décrit les risques et les incertitudes les plus susceptibles de toucher la Société en raison de la pandémie de COVID-19, et le facteur de risque existant appelé « fluctuations dans les prix des marchandises » est mis à jour et remplacé dans les présentes de manière à inclure les effets de la volatilité sur le marché du pétrole et du gaz.

### RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Fin décembre 2019, une maladie causée par une nouvelle forme de coronavirus (« COVID-19 ») a été identifiée. Originaire de Wuhan, capitale de la province de Hubei, en Chine, la maladie s'est ensuite propagée à l'échelle planétaire. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé officiellement qu'il s'agissait d'une pandémie.

La pandémie de COVID-19 a sensiblement perturbé l'état de santé de la population mondiale ainsi que la situation économique et les marchés financiers internationaux, ce qui a entraîné une période indéterminée de ralentissement de l'économie mondiale et des récessions. L'incidence complète de la pandémie de COVID-19, y compris l'impact des mesures de prévention et d'atténuation prises par la Société, d'autres entreprises et des gouvernements du monde entier pour lutter contre la propagation de la maladie, continue d'évoluer rapidement. De plus, la pandémie continue d'avoir des effets défavorables significatifs dans les pays et régions où la Société possède des bureaux, assure des services et détient des placements, et de créer une volatilité importante et une pression négative sur pratiquement toutes les économies nationales, ainsi que sur l'ensemble des marchés

financiers. Pour le moment, personne (entité ou expert) n'est en mesure de prévoir avec précision la durée ou la portée de la pandémie; il est particulièrement difficile pour la Société de bien évaluer ou mesurer l'ampleur des répercussions de la pandémie sur l'entreprise, ses activités, sa situation financière et ses perspectives. Le 27 mars 2020, la Société a annoncé qu'à l'instar d'un certain nombre d'autres sociétés cotées en bourse, elle retirait ses perspectives financières pour 2020 qui avaient été publiées le 28 février 2020. Malgré l'incertitude décrite précédemment, il est fort probable que la pandémie de COVID-19 aura un effet défavorable, sans doute significatif, sur la situation financière, les liquidités, les résultats d'exploitation futurs et les perspectives de la Société, en raison notamment des facteurs suivants :

- Mesures prises par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour freiner les activités dans le but de ralentir la propagation de la COVID-19, y compris des mises en quarantaine obligatoires, des restrictions sur les déplacements, des appels à « rester à la maison » et des limites imposées sur les types d'entreprises qui peuvent continuer leurs activités et sur les types de projets de construction qui peuvent se poursuivre, se traduisant par d'importantes interruptions d'activités et limitant la capacité de la Société à assurer ses services. Les activités mondiales de l'entreprise ont été et continueront probablement d'être perturbées à divers degrés à court et à moyen terme (et peut-être à plus long terme), notamment en raison i) de perturbations dans les chaînes d'approvisionnement de la Société qui l'empêchent de trouver le personnel, l'équipement ou les pièces nécessaires, ii) de retards dans des projets attribuables à des arrêts temporaires ou partiels, et iii) d'arrêts prolongés ou complets de projets, qui peuvent, dans chaque cas, exposer la Société à des pénalités ou à des sanctions aux termes de contrats, à des réclamations pour cause d'interruption des activités ou même à l'annulation ou à la résiliation de contrats.
- La propagation de la COVID-19 peut avoir une incidence sur la santé du personnel, des partenaires et des entrepreneurs de la Société, y compris les membres de sa direction, et peut rendre difficiles le recrutement, l'attraction et le maintien en poste de personnel qualifié, réduire la disponibilité de son effectif et avoir des conséquences sur le plan humain qui peuvent, à leur tour, avoir des répercussions néfastes sur ses activités.
- La préparation et l'intervention concernant la pandémie qui perdure pourraient détourner l'attention de la direction des principales orientations stratégiques de la Société, accroître les coûts en raison de la priorité accordée aux questions de santé et de sécurité et aux mesures d'atténuation qui lui sont imposées au bénéfice de son personnel et la poursuite des projets en cours, et faire en sorte que la Société réduise, retarde, modifie ou abandonne des projets qui auraient pu autrement accroître sa valeur à long terme.
- La perception par le public des risques associés à la pandémie de COVID-19 a entraîné, et pourrait continuer de causer, une diminution de la demande de services de la Société et une détérioration des conditions économiques.
- Même si la Société poursuit les mesures de restructuration dans son secteur Ressources sous-performant, la forte baisse de la demande de pétrole et de gaz naturel a eu et continue d'avoir un effet défavorable sur la demande pour les services offerts par la Société dans ce secteur, alors que les clients du secteur du pétrole et du gaz continuent de réviser à la baisse leurs investissements et d'ajuster leurs activités en fonction des conditions incertaines du marché et des prix instables des marchandises. Par ailleurs, la volatilité des marchés du pétrole et du gaz naturel peut poser des difficultés sur le plan des liquidités pour le secteur Ressources de la Société, car les clients du secteur du pétrole et du gaz peuvent chercher à retarder, reporter, rééchelonner ou arrêter les paiements en raison de leurs propres problèmes de liquidité ou mesures de restructuration ou de protection visant les créanciers.
- Des conditions de marché instables pourraient provoquer une volatilité marquée et constante ou une baisse importante et continue du cours des titres de la Société. En outre, la Société pourrait avoir de la difficulté à accéder à des emprunts et à des capitaux propres à des conditions attrayantes, ou même être dans l'impossibilité d'en acquérir, en raison de perturbations ou d'instabilités graves sur les marchés financiers mondiaux et de la détérioration des conditions de crédit et de financement.
- Les mesures de travail à domicile mises en œuvre par la Société comportent des risques sur le plan de la cybersécurité. Comme il a été annoncé précédemment, la plupart des membres du personnel des services d'ingénierie de la Société ont pu continuer de travailler à partir d'emplacements autres que ceux de la Société, mais comme les ressources technologiques dont disposent les employés à domicile ne sont peut-

être pas aussi performantes que dans ses bureaux et pourraient limiter les capacités et la fiabilité des réseaux, systèmes d'information, applications et autres outils utilisés par ceux-ci, la poursuite de l'application des mesures de travail à domicile présente un risque opérationnel supplémentaire. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, l'accroissement des risques en matière de cybersécurité, les pressions exercées sur les réseaux technologiques locaux pour les opérations à distance et la possibilité d'une diminution de la capacité d'exécuter des fonctions essentielles.

En raison de la nature sans précédent de la pandémie et de sa durée, et du fait que la réponse à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'un pays ou d'une région à l'autre, les estimations des répercussions économiques demeurent intrinsèquement très incertaines et spéculatives. Bien que la Société i) ait obtenu du travail en lien avec la COVID-19, notamment par la sélection de la coentreprise SNC-Lavalin PAE pour appuyer les efforts de préservation de la santé du gouvernement du Canada, et ii) continue de soumissionner pour des projets semblables, en plus de s'engager à gérer et atténuer les facteurs de risque décrits plus haut, il se peut que ces efforts n'atténuent pas suffisamment les répercussions néfastes de la COVID-19 sur ses activités; et l'efficacité de ces efforts et la mesure dans laquelle la pandémie touche ses activités dépendra de facteurs indépendants de sa volonté, notamment la durée et la portée de la pandémie, la probabilité, le moment, la durée et la portée de toute vague ultérieure de COVID-19, ainsi que les mesures prises ou nécessaires pour freiner la propagation de telles éclosions. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, la Société peut continuer de subir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière et ses perspectives en raison de la perturbation continue de l'économie mondiale et de toute récession en découlant, dont les répercussions pourraient persister au-delà de cette période.

La pandémie de COVID-19 pourrait également avoir pour effet d'accroître d'autres risques et incertitudes énoncés dans la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2019, notamment, mais sans s'y limiter, ceux qui ont trait à la santé et à la sécurité de l'effectif de la Société à l'échelle mondiale, à ses liquidités et à sa situation financière, aux retards et aux arrêts de projets (ainsi qu'aux coûts supplémentaires qui s'y rattachent), à la forte et constante volatilité des prix des marchandises, au risque de crédit/recouvrement de ses clients et partenaires, à sa dépendance à l'égard de tiers et aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement, aux risques de passation de marchés, aux risques associés à l'obtention de nouveaux contrats, aux changements ou retards dans l'exécution de la nouvelle orientation stratégique de la Société annoncée en juillet 2019, aux retards dans l'achèvement des contrats de construction restants clés en main à prix forfaitaire et à l'augmentation des cyberattaques.

### ***Fluctuations et volatilité des prix des marchandises***

Les fluctuations et la volatilité des prix des marchandises peuvent toucher les clients de SNC-Lavalin de diverses façons et pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Par exemple, les fluctuations et la forte volatilité des prix et de l'offre et de la demande peuvent avoir un effet direct sur la rentabilité et les flux de trésorerie des clients qui produisent des marchandises et, par conséquent, sur leur volonté de continuer à investir ou à faire de nouvelles dépenses d'investissement. La modification des prix des marchandises peut aussi fortement influencer sur les coûts des projets de la Société, tant pour achever les projets en cours que pour exécuter les projets futurs.

En particulier, l'incidence défavorable significative de la pandémie de COVID-19 sur l'activité économique, aggravée par la forte hausse de la production de pétrole en Arabie saoudite et en Russie au cours du premier trimestre de 2020, dans un contexte marqué par l'incapacité de l'OPEP+ de parvenir à un accord sur la poursuite de l'imposition de limites sur la production de pétrole brut, a eu pour effet de causer une baisse sans précédent de la demande mondiale de pétrole et une augmentation sensible de l'offre associée. Même si l'OPEP+ a convenu, en avril 2020, de réduire la production, l'offre excédentaire a créé des pressions sur les prix des marchandises, qui ont fortement baissé et dont il est probable qu'ils poursuivront leur chute dans un avenir prévisible. Dans un contexte où les prix des marchandises diminuent (ou demeurent notablement bas pendant un certain temps) et que les clients de la Société reportent leurs nouveaux investissements ou annulent ou suspendent les projets en cours, la demande pour les services de la Société devrait chuter, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

## 12 Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- l'information significative relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;
- l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et se terminant le 31 mars 2020, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

13

## Informations trimestrielles

(EN MILLIONS \$ CA, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)	2020	2019				2018		
	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE
Produits :								
SNCL Services d'ingénierie (excluant Capital)	1 534,8	1 573,6	1 501,9	1 499,8	1 442,0	1 502,9	1 352,7	1 355,6
SNCL Projets	648,5	826,3	850,6	709,7	849,0	982,5	1 144,1	1 114,4
Capital	46,2	36,2	79,6	74,7	72,2	77,1	66,2	57,2
<b>Total des produits</b>	<b>2 229,5</b>	<b>2 436,1</b>	<b>2 432,2</b>	<b>2 284,2</b>	<b>2 363,2</b>	<b>2 562,5</b>	<b>2 563,0</b>	<b>2 527,1</b>
<b>RAII</b>	<b>(43,3)</b>	<b>(266,6)</b>	<b>3 108,0</b>	<b>(2 113,9)</b>	<b>13,9</b>	<b>(1 584,7)</b>	<b>185,4</b>	<b>109,1</b>
Charges financières nettes	31,5	24,6	42,1	92,9	52,4	44,3	44,0	37,1
Résultat avant impôts sur le résultat	(74,8)	(291,2)	3 065,9	(2 206,8)	(38,5)	(1 629,0)	141,4	72,0
Impôts sur le résultat	(12,3)	(2,2)	309,3	(88,1)	(20,2)	(30,2)	20,4	(11,2)
<b>Résultat net</b>	<b>(62,5)</b>	<b>(289,0)</b>	<b>2 756,6</b>	<b>(2 118,7)</b>	<b>(18,3)</b>	<b>(1 598,8)</b>	<b>121,0</b>	<b>83,2</b>
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	(66,0)	(292,9)	2 756,7	(2 118,3)	(17,3)	(1 598,7)	120,7	83,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,4	3,9	(0,1)	(0,4)	(1,0)	—	0,2	0,2
<b>Résultat net</b>	<b>(62,5)</b>	<b>(289,0)</b>	<b>2 756,6</b>	<b>(2 118,7)</b>	<b>(18,3)</b>	<b>(1 598,7)</b>	<b>120,9</b>	<b>83,2</b>
<b>Résultat de base par action (en \$)</b>	<b>(0,38)</b>	<b>(1,67)</b>	<b>15,70</b>	<b>(12,07)</b>	<b>(0,10)</b>	<b>(9,11)</b>	<b>0,69</b>	<b>0,47</b>
Résultat dilué par action (en \$) :								
Provenant de SP&GP	(0,26)	(1,77)	0,67	(12,44)	(0,38)	(9,42)	0,44	(0,10)
Provenant de Capital	(0,11)	0,10	15,04	0,37	0,29	0,32	0,25	0,56
<b>Résultat dilué par action (en \$)</b>	<b>(0,38)</b>	<b>(1,67)</b>	<b>15,70</b>	<b>(12,07)</b>	<b>(0,10)</b>	<b>(9,11)</b>	<b>0,69</b>	<b>0,47</b>
<b>Dividende déclaré par action (en \$)</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,02</b>	<b>0,10</b>	<b>0,10</b>	<b>0,29</b>	<b>0,29</b>
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	(45,9)	(310,4)	116,9	(2 183,8)	(67,4)	(1 654,3)	76,6	(16,8)
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des investissements de Capital :								
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	21,1	20,3	41,9	41,9	41,9	39,2	39,3	38,0
Provenant des autres investissements de Capital	(41,1)	(2,8)	2 597,9	23,5	8,1	16,4	4,9	61,9
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin</b>	<b>(66,0)</b>	<b>(292,9)</b>	<b>2 756,7</b>	<b>(2 118,3)</b>	<b>(17,3)</b>	<b>(1 598,7)</b>	<b>120,7</b>	<b>83,0</b>